

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

Entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Thérapeutique :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4599

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : KHATIB Abdellah

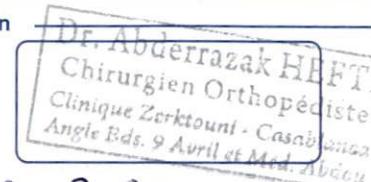
Date de naissance : 26/07/60

Adresse : Villa 19 Résidence Next House
DAL BOUAZZAT CAPT

Tél. : 06 61 117 656 Total des frais engagés : 2800 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



MUPRAS
RECEPTIONS

Date de consultation : 06/07/2020

Nom et prénom du malade : KHATIB Abdellah Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Névralgique pied clair

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 23 juillet 2020

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CAPT

Le : 06/07/2020

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06.07.16	S		3000,00	 Dr. Abderrazak HEFTI Chirurgien Orthopédiste Clinique Zerkoura, Casablanca Avenue Bds. 9 Avril et Mgr

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES TRADICIONNELLES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 RADA M. 17, Rue Mohamed V Tél : 0522 23 23 Fax : 0522 25 38	36/07/2010	IRM PIED DR&IT Pratique de contraste	3500,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

The diagram shows a dental arch with 16 numbered teeth (1 through 8 on the upper arch, 1 through 8 on the lower arch) and directional markers D (left), G (right), and B (bottom). The teeth are arranged in a curve, with the upper arch curving upwards and the lower arch curving downwards. The numbers are placed near the mesial (near the midline) and distal (away from the midline) surfaces of each tooth.

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession

WIKI TE SAGUER DU BRÉAISCH ALÉMANAIS DE LA BOURGOGNE

VISAGE ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



مصحة الزركوني لجراحة العظام و المفاصل
CLINIQUE ZERKTOUNI D'ORTHOPÉDIE - TRAUMATOLOGIE

Chirurgiens Orthopédistes :

- Dr .Abderrazak HEFTI

- Dr .Mohamed LEMSEFFER

Casablanca, le : 06/07/12

D'Asdelleh Kledis

IRN du pied droit

Très forte suspicion de Névrme de l'atav

7

CENTRE IRM MAARIF
BERRADA M. BENYAHIA Z.
17, Rur Mohamed Bahi
Tél : 0522 23 23 12
Fax : 0522 25 38 73

Dr. Abderrazak HEFTI
Chirurgien Orthopédiste
Clinique Zerkouni - Casablanca
Angle Bds. 9 Avril et Med. Aïdou

CENTRE IRM MAARIF

Dr. BERRADA M.
Radiologue

Dr BENYAHIA Z.
Radiologue

Domiciliation bancaire : Compte N°022 780 000 162 000 500114274 SGMB Agence Palmiers-MAARIF
Patente : 34770967 I.F :1087675

Casablanca, le 06/07/2020

Facture

Nom & Prénom : **KHATIB ABDELLAH**

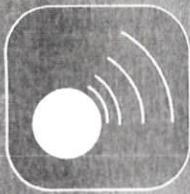
Date d'examen : 06/07/2020

Examen(s)	
IRM PIED DROIT PRODUIT DE CONTRASTE	
Montant TOTAL	3500 DH

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :
TROIS MILLE CINQ CENTS DH

CENTRE IRM MAARIF
BERRADA M. BENYAHIA Z.
17, Rue Mohamed Bahi
Tél : 0522 23 23 12
Fax : 0522 25 38 73

17, Rue Mohamed BAHI (es. Rue Meissonnier) en face du bureau de pointage des taxis-
Maarif. Casablanca 20100 Tél : 0522257482,237934/253030. Fax : 0522237705



عيادة طبية للفحص بالأشعة

CABINET DE RADIOLOGIE DU MAARIF

IMAGERIE PAR RESONANCE MAGNETIQUE

Dr. BENYAHIA Zakaria
C.E.S de Radiologie

Dr. BERRADA Mohamed
C.E.S de Radiologie

■ I.R.M. (1,5 Tesla)

■ SCANNER VCT
(64 Barettes)
Angioscanner
Coroscanner
coloscanner
Denta-Scanner

■ SCANNER
CORPS ENTIER

■ DENSITOMETRIE
BIPHOTONIQUE

■ RADIOLOGIE
NUMERIQUE

■ MAMMOGRAPHIE
NUMERIQUE

■ PANORAMIQUE
DENTAIRE
NUMERIQUE

■ ECHO-DOPPLER
COULEUR

16, Rue Mohamed BAHI
(EX. Rue Meissontier)
en face du bureau de pointage
des taxis - Maârif

20 100 Casablanca
Radiologie du Maârif :

Tél. : 05.22.25.74.82

05.22.25.30.30

05.22.23.79.34

Fax : 05.22.23.77.05

I.C.E : 001745076000019

Centre IRM du Maârif :

IRM : 05.22.23.23.12

05.22.99.30.31

Fax : 05.22.25.38.73

irm-maârif@hotmail.fr

I.C.E : 001744959000074

Patente : 34770967

L.F. : 1097675

Casablanca, le 06/07/2020

Mr. KHATIB ABDELLAH
DR HEFTI ABDERRAZAK

EXAMEN : IRM DU PIED DROIT

Technique :

Séquences : * Pondération T1 et T2 FAT SAT, plan coronal

* Pondération T2, plan axial.

* Pondération T1 et T1 FS, plan axial, coronal et sagittal
avec contraste.

Produit de contraste : Gadolinium.

Description :

- Mise en évidence d'un Hallux valgus avec remaniements arthrosiques de l'articulation métatarso-phalangienne.

- A noter également la présence d'un hypersignal de la tête du 3ème métatarsé sur les séquences de saturation de graisse associé à un important œdème des parties molles autour de la tête du 3ème métatarsé. Cette infiltration œdémateuse est en franc hypersignal T1 et hypersignal T2 et FAT SAT et qui prend le contraste de façon significative après injection de gadolinium.

- Pas de processus focalisé au niveau des espaces inter-métatarsiens.
- Pas d'anomalie des structures osseuses par ailleurs.

Conclusion :

- **ASPECT IRM EVOQUANT UNE ANOMALIE DE SIGNAL DE LA TETE DU 3ème METATARSÉ AVEC IMPORTANTE INFILTRATION œDEMATEUSE AUTOUR DE CETTE ANOMALIE DE SIGNAL ET QUI PREND LE CONTRASTE DE FAÇON SIGNIFICATIVE APRES INJECTION DE GADOLINIUM (OSTEITE ?).**
- **ABSENCE DE CRITERE IRM EN FAVEUR D'UN NEVROME DE MORTON.**

Dr. BERRADA M.

Avec mes amicales salutations

Centre IRM du Maârif
BERRADA M. BENYAHIA
17, Rue Med Bahi
Tel: 0522.23.23.12
Fax: 0522.25.38.73